



FME-8 Orientations de programmation et Stratégie

La voie à suivre pour un monde équitable, positif pour la nature et neutre en carbone au-delà de la COVID-19



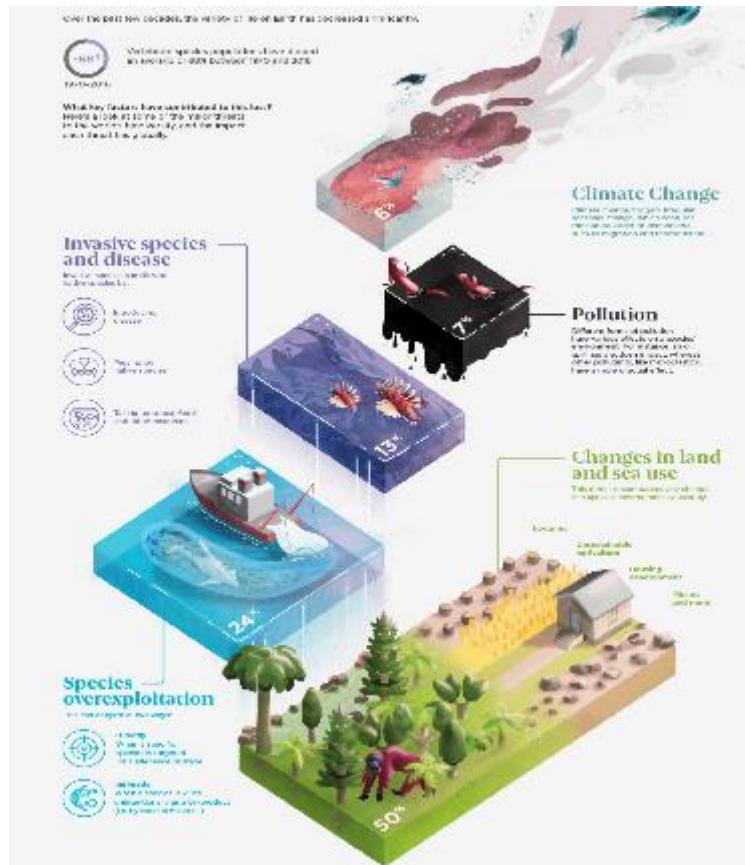
SEPTEMBRE 2021

REGIONAL PRE-REPLENISHMENT MEETINGS | GEF-8 REPLENISHMENT

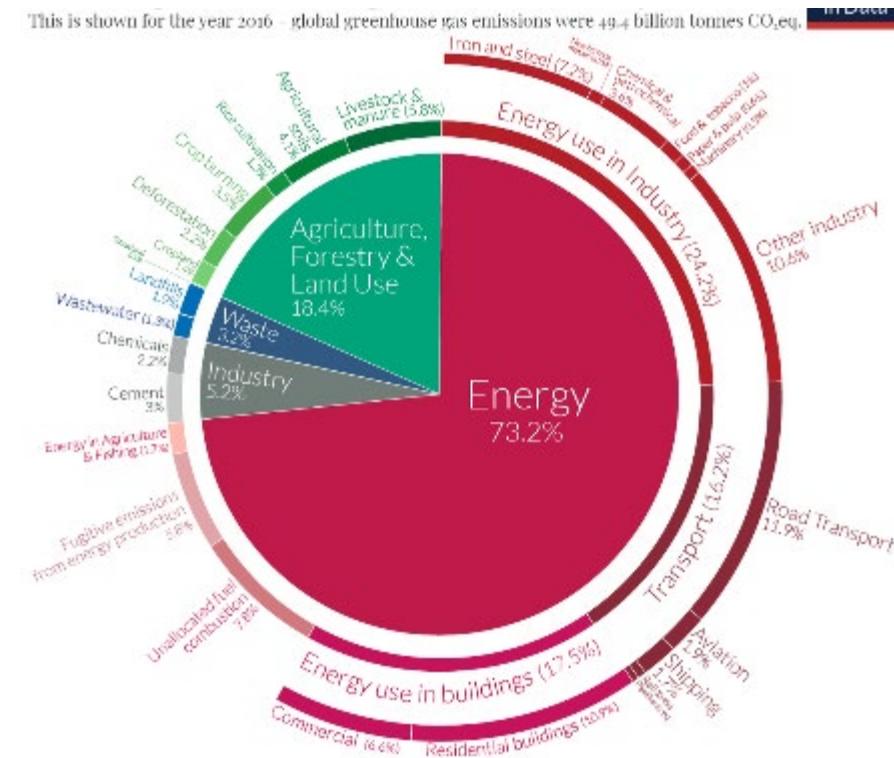


Au bord du gouffre

Les plus graves menaces pour l'environnement mondial



This is shown for the year 2016 – global greenhouse gas emissions were 49.4 billion tonnes CO₂eq.



Source: Visual Capitalist



Problèmes systémiques Solutions systémiques



Le FEM occupe une position idéale pour ouvrir la voie vers l'application et le renforcement des données probantes concernant la science de l'intégration et la théorie des systèmes, pour amener des avantages économiques, sociaux et environnementaux à l'échelle planétaire.

STAP/Bierbaum, R. et al. 2018. Intégration: résoudre les problèmes environnementaux complexes. Conseil consultatif du Fonds pour l'environnement mondial.

Appels planétaires pour relever le niveau d'ambition





Réponses mondiales et engagements pour des résultats forts à l'horizon 2030 et au-delà

- Engagements des pays représentant ~45% des émissions mondiales à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050
- Engagement à prévenir, arrêter et inverser la dégradation des écosystèmes - 350 millions d'hectares de paysages dégradés à restaurer
- Engagement de la coalition ambitionnant de placer 30% des terres et océans sous protection



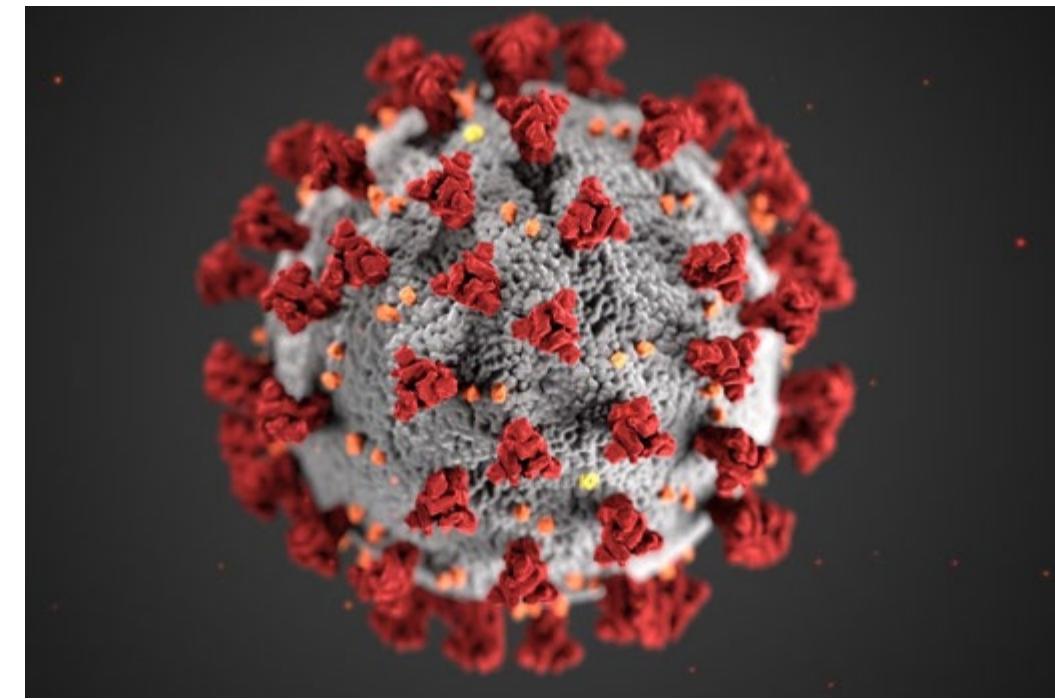
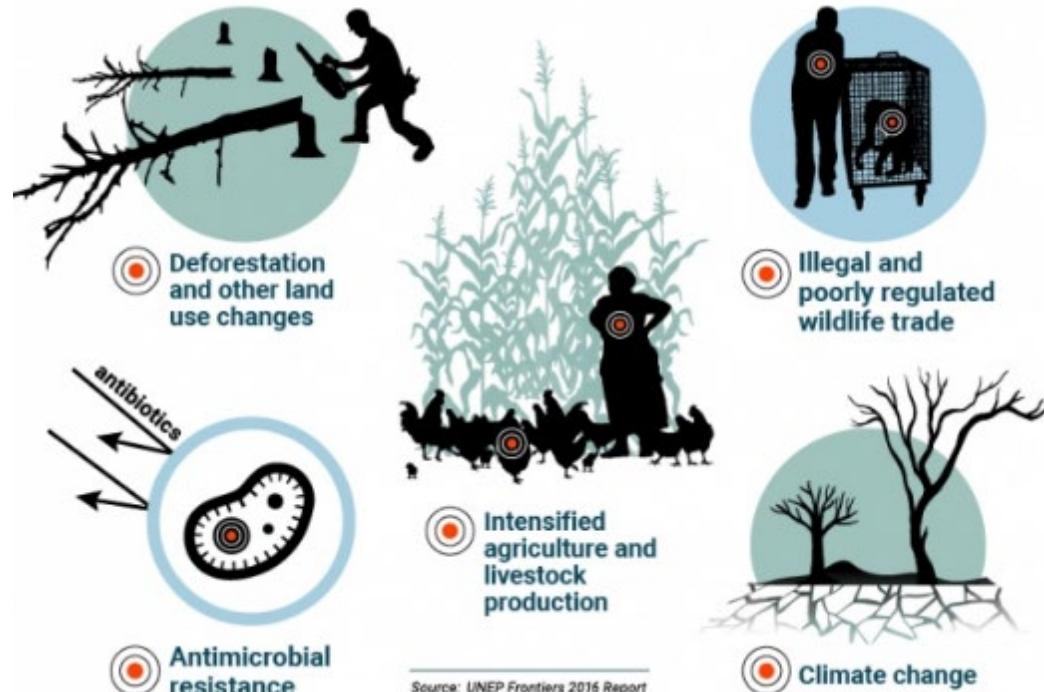
Réponses mondiales et engagements pour des résultats forts à l'horizon 2030 et au-delà

- Gérer durablement 100% de la zone océanique sous juridiction nationale d'ici 2025
- Éliminer les POP réglementés par la Convention de Stockholm assortis de dates limites d'abandon définitif pendant la période 2025 – 2036
- Éliminer le mercure dans les produits et les processus industriels d'ici 2025
- Créer le groupe d'étude sur les déclarations financières - TNFD



COVID-19 – Un coup de semonce

Le choc entre systèmes humains et systèmes naturels





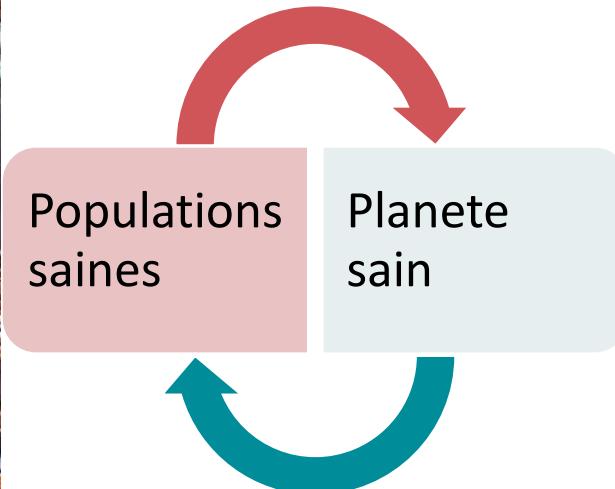
Une vision à plus long terme pour le FEM



Pour mettre fin à la perte de la nature, et pour garantir un monde positif pour la nature d'ici 2030 et neutre en carbone d'ici 2050



Adopter un cadre pour l'après-COVID-19



... qui protège la nature et restaure la santé de l'environnement, et soit susceptible et capable de sous-tendre la santé et le bien-être des sociétés humaines.



FEM-8 : Orientations de programmation

- S'attaquer aux facteurs de la dégradation de l'environnement
- Protéger les biens environnementaux les plus essentiels à l'échelle mondiale
- Encourager les transitions requises dans les principaux systèmes économiques
- Conserver un rôle pionnier dans la promotion de l'innovation
- Appuyer une meilleure cohérence des politiques et lutter contre les freins à la protection de la nature et à l'atténuation des changements climatiques
- Aider à promouvoir une relance verte et bleue fortement dynamique
- Renforcer concentration et sélection, et ainsi réduire la fragmentation thématique et financière
- Répondre plus efficacement aux priorités des pays émergents conformément aux CDN, SPANB, PNA, PNM et AMI





FEM-8

Programmation intégrée

- La voie vers un changement transformateur, pour une relance bleue et verte



Les programmes intégrés sont définis par le partage de plusieurs des caractéristiques suivantes :

Ils assurent l'intégration des actions entre secteurs ; ou l'intégration des ressources entre domaines d'intervention du FEM ; ou l'intégration entre chaînes d'approvisionnement; et

Débouchent sur de multiples avantages pour l'environnement mondial ; et

S'attaquent aux facteurs de la dégradation de l'environnement à l'échelle mondiale ou régionale ; et

Complètent les investissements au niveau des pays par une action transfrontière et un impact aux niveaux régional ou mondial ; et

Mobilisent une coalition diversifiée de parties prenantes des secteurs concernés pour une transformation systémique ; et

Promeuvent un plus fort engagement du secteur privé ; et

Encouragent le partage des connaissances et l'apprentissage.

FEM-8 : Programmes intégrés et effets positifs pour l'environnement mondial (GEB)

GEB rattachés aux domaines d'intervention

Programmes intégrés

Biodiversité

Changements climatiques

Dégénération des sols

Eaux internationales

Substances chimiques et déchets

Amazone, Congo et biomes de forêts essentielles

Conservation des espèces sauvages pour le développement

Accélérateur net zéro

Restauration des écosystèmes

Océan propre et sain

Îles bleues et vertes

Systèmes alimentaires

Villes durables

Pour le développement d'une infrastructure de transport verte

Solutions circulaires à la pollution par les plastiques

Élimination des substances chimiques dangereuses des chaînes d'approvisionnement

Zone protégée dans paysages terrestres et marins

Émissions évitées ou réduites

Zone sous gestion durable des sols

Pêches gérées durablement

Zone protégée sous gestion efficace

Stocks de carbone forestier conservés

Zone restaurée

Ressources d'eau douce gérées durablement

POP, mercure, déchets réduits ou éliminés

Séquestration du carbone par la terre

Zone de déforestation réduite

Bassins avec sécurité accrue eau-alimentation -énergie et écosystèmes

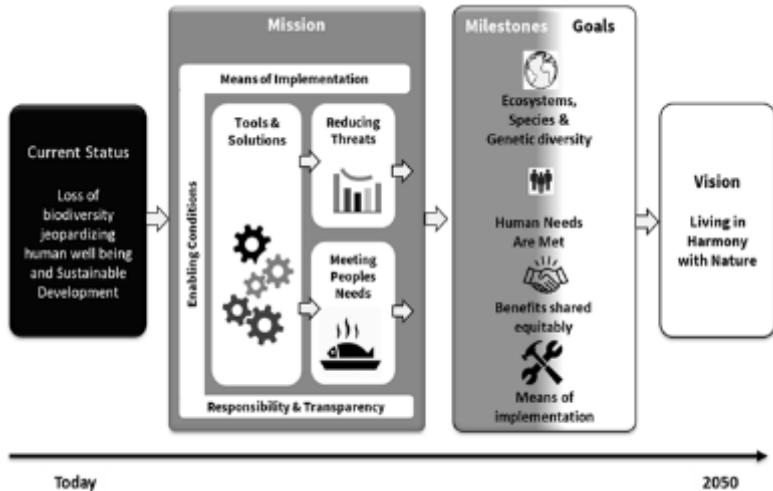


FEM-8 : Domaines d'intervention



FEM-8

Domaine d'intervention : Biodiversité - Stratégie



Objectif : Conservation, utilisation durable et restauration de la biodiversité revêtant une importance à l'échelle mondiale.

Objectifs :

- 1) Améliorer la conservation, l'utilisation durable et la restauration des écosystèmes naturels ;
- 2) Mettre en oeuvre les protocoles de Cartagène et de Nagoya avec efficacité ; et
- 3) Renforcer la mobilisation des ressources nationales pour la biodiversité.

Principaux changements par rapport à la stratégie de FEM-7 :

1. Gestion intégrée des paysages terrestres/marins
2. Mobilisation des ressources nationales



FEM-8

Domaine d'intervention : Changements climatiques



Objectif: aider les pays en développement à faire la transition vers des émissions nettes de GES à zéro et vers des voies menant à un développement résilient face aux changements climatiques.

Pilier I : Promouvoir l'innovation, le transfert de technologies, et les politiques facilitant les solutions d'atténuation accompagnées d'impacts systémiques

- 1.1. Accélérer une utilisation efficiente de l'énergie et des matériaux
- 1.2. Permettre la transition à des systèmes énergétiques sans carbone
- 1.3. Intensifier la mobilité zéro émission des personnes et des biens
- 1.4. Renforcer les solutions fondées sur la nature assorties d'un potentiel d'atténuation élevé

Pilier II : Promouvoir des conditions propices à une intégration systématique des questions d'atténuation dans les stratégies pour un développement durable

- 2.1. Appuyer les besoins de renforcement des capacités concernant la transparence au titre de l'Accord de Paris par le biais de l'Initiative de renforcement des capacités pour la transparence
- 2.2. Appuyer les obligations pertinentes au titre de la Convention et les activités habilitantes
- 2.3. Appuyer les régimes de tarification du carbone

Principaux changements par rapport à FEM-7:

- 1.4 - appui aux solutions fondées sur la nature à fort potentiel d'atténuation.
2.3 – appui aux régimes de tarification du carbone.



FEM-8

Domaine d'intervention : Dégradation des sols



Objectif : Contribuer à arrêter et inverser les tendances mondiales actuelles en matière de dégradation des sols, essentiellement la désertification et la déforestation.

Objectifs :

- I. Éviter et réduire la dégradation des sols grâce à une gestion durable des sols
- II. Inverser la dégradation des sols grâce à la restauration des paysages
- III. Lutter contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse dans les zones arides
- IV. Améliorer les politiques habilitantes et le cadre institutionnel pour la NDT

Principaux changements par rapport à la stratégie de FEM-7 :

- I. Objectif spécifique concernant les zones arides
- II. Accent plus marqué sur les interventions terrestres pour l'atténuation de la sécheresse



FEM-8

Domaines d'intervention : Eaux Internationales - Stratégie



Appuyer les nations dans la coopération transfrontière concernant les écosystèmes marins et dulcicoles partagés

Les objectifs de FEM-8 sont :

1. Accélérer une action commune à l'appui du Développement économique bleu
 - 1) assurer le maintien d'écosystèmes bleus sains,
 - 2) faire progresser la gestion durable des pêches.
2. Faire progresser la gestion dans les zones ne relevant pas de la juridiction nationale (ABNJ)
3. Renforcer la sécurité des eaux dans les écosystèmes dulcicoles

Principales composantes du domaine EI dans le cadre de FEM-8 :

- Définition des priorités fondée sur des données scientifiques pour guider la formulation et la mise en oeuvre d'une politique de soutien régional
- Coordination interministérielle à l'appui de la mise en oeuvre
- Mise en oeuvre des programmes d'action stratégique par le déploiement d'outils tels que PEM, AMP, Plans Économie bleue, IWRM, SNB, Gestion conjointe et PSE.
- Limiter la pêche illicite, non déclarée et non réglementée dans les ABNJ en améliorant l'accès aux données et la mise en application de l'Accord de gestion de l'Etat du port.



FEM-8

Domaine stratégique : Produits chimiques et déchets - Stratégie



L'objectif de la stratégie du domaine d'intervention Produits chimiques et déchets est d'empêcher la pollution par des substances chimiques et déchets nuisibles, notamment les POP et le mercure.

Les principaux objectifs sont :

Réforme stratégique pour garantir que les pays ont établi les conditions habilitantes requises pour opérer la transition vers une chimie plus propre et pour éliminer les déchets existants.

Prévenir une future accumulation de produits chimiques et déchets nuisibles dans l'environnement, en particulier dans les chaînes d'approvisionnement qui utilisent et émettent de grandes quantités de POP et de mercure.

Éliminer les produits chimiques et déchets nuisibles qui se trouvent dans les flux actuels de déchets et sont stockés dans les infrastructures et processus.



Opérationnalisation des Programmes intégrés

Considérations et processus clefs





Conception et développement des programmes

L'approche « programmatique » facilite :

l'engagement sur les facteurs de changement en amont, habituellement complexes et fluctuants ;

La création et l'utilisation de projets-apprentissage ;

La coopération régionale ;

L'échange Sud-Sud ;

La création de partenariats et le co-financement des programmes ; et

Le changement institutionnel et son intensification.



Questions clefs pour le lancement

- Modalités de la programmation
- Utilisation des ressources du domaine d'intervention (STAR + ressources réservées)
- Recommandations de la 7ème évaluation exhaustive du FEM (OPS7) pour améliorer l'efficience et l'efficacité
- Sélection des organismes chefs de file
- Critères pour la participation des pays
- Engagement avec les pays concernant les possibilités et options de participation



MERCI



REGIONAL PRE-REPLENISHMENT MEETINGS | GEF-8 REPLENISHMENT